



La Pêche 2017 : un budget alliant rigueur financière et respect du citoyen

La Pêche, le 19 décembre 2016 — La Municipalité de La Pêche a adopté aujourd’hui un budget de 13 922 078 \$ pour l’année financière 2017, à la suite de travaux qui se sont étalés sur plusieurs semaines et qui ont nécessité une collaboration étroite de tous les services en vue de permettre l’adoption d’un budget qui tienne compte à la fois des considérations financières stratégiques et des besoins des citoyens.

Parmi les points saillants qui auront un impact sur le budget des citoyens, il faut souligner la faible hausse du taux de taxes foncières, limitée à 1,5 %, et le fait que la Municipalité affiche toujours l’un des taux de taxe foncière résidentiel parmi les plus bas de la région, à 0,68789 du 100 \$ d’évaluation.

Par ailleurs, on doit mentionner que la Municipalité est en bonne santé financière, comme en témoigne son endettement total net à long terme par unité d’évaluation, qui n’est que de 684 \$. Par comparaison, cet endettement atteint 1799 \$ dans la MRC, et 5 800 \$ à l’échelle du Québec. Étant moins endettée, la Municipalité peut consacrer davantage de son budget aux améliorations qui profiteront aux citoyens.

Dans le même ordre d’idées, notons que La Pêche affiche de bons résultats au chapitre de ses revenus de fonctionnement, qu’elle tire à 79,09 % des taxes, contre 65,17 % dans le reste de la province. Cela signifie qu’elle est plus autonome et s’appuie moins sur les subventions gouvernementales, une saine stratégie compte tenu de la diminution constante de la contribution de l’État.

Au chapitre du plan triennal d'immobilisations, la Municipalité a comme principal objectif d'assurer le renouvellement et l'entretien de ses infrastructures, et d'améliorer la qualité de vie des citoyens. En 2017, elle consacrera notamment 1 514 674 \$ à l'amélioration du réseau routier, 600 000 \$ à la construction d'un centre palliatif, 400 000 \$ à un projet de réaménagement des berges dans le village de Wakefield qui aura d'importantes retombées économiques et touristiques pour la Municipalité, 375 000 \$ à l'achat d'une autopompe pour la caserne Eugène Bernier dans le secteur d'East Aldfield, 225 000 \$ en soutien aux organismes et aux activités, et 90 650 \$ pour l'achat d'un fourgon pour la caserne Arthur Saint-Louis, dans le secteur du Lac-des-Loups.

« Je suis fier du résultat de cet exercice », a indiqué M. Robert Bussière, maire de La Pêche. « Année après année, nous parvenons à maintenir le taux de taxe à un niveau raisonnable tout en investissant pour la qualité de vie de nos citoyens. »

- 30 -

Pour renseignements :
819 456-2161, poste 0

Documents à consulter :

Plan triennal d'immobilisations 2017-2018-2019